

4.1

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



Etablir une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation durable et de réduction des ressources

Un des enjeux ici va être de collecter des données issues notamment du service Patrimoine de l'UBO et du service comptable mais aussi de réaliser un certain nombre de diagnostics pour pouvoir établir un plan d'action. Des diagnostics sur l'eau et de la mobilité sur nos campus sont déjà enclenchés, d'autres diagnostics suivront sur la biodiversité et sur l'alimentation. Un suivi plus fin des volumes et de la valorisation de nos déchets a d'ores et déjà été mis en place.

Objectifs :

- Réaliser un diagnostic général et établir un tableau de bord de données à collecter annuellement (automatisation)
- Etablir un plan d'action

Pilote : Vice-Président Transitions

Autres contributeurs : Services, Composantes, Laboratoires, Associations étudiantes, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO et externes

Livrables : Tableau de bord de données : 2025/ Document formalisant la politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de l'utilisation durable des ressources : 2026



4.1.1 Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre

L'UBO a déjà réalisé deux bilans carbone de scope 3 s'appuyant sur la base Ademe avec une vue globale établissement, un sur l'année 2012 et l'autre sur l'année 2019. Un troisième va être réalisé sur l'année 2024 dans un format similaire. Un groupe de travail a été constitué pour que dès 2025 nous puissions entamer un travail plus fin permettant de calculer le bilan carbone au niveau de la composante avec pour objectif de rendre l'établissement autonome dans leur réalisation. Une mise à jour annuelle permettra de suivre notre trajectoire de réduction des émissions de GES et nous évaluer par rapport à la SNBC.

Objectifs :

- Définir une plate-forme commune permettant de réaliser un bilan carbone par composante (incluant les laboratoires) et globale UBO
- Former les composantes et services concernés à cet outil
- Centraliser la collecte des données qui peuvent l'être pour gagner en efficacité et les mettre à disposition des composantes

Indicateurs : t eqC ou eqCO2 par site ou global, teqCO2/usagers, réduction en teqCO2 par nature (énergie, transports, déchets, ...)

Pilote : Vice-Président Transitions

Autres contributeurs : Services, Composantes, Laboratoires, Associations étudiantes, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO et externes

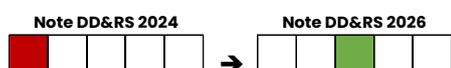
Livrable : Document réglementaire "Bilan des émissions des GES" (art.75, Grenelle II)

🎯 Cible de l'Etat : -22% des émissions de GES en 2027 par rapport à 2022

Axe 4 – Gestion environnementale

4.1

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



4.1.2 Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti

Le service Patrimoine de l'UBO met en place de nombreuses actions en matière environnementale et sociale dans le cadre de ses projets immobiliers. Ceux-ci sont présentés dans le SPSI (mise à jour en 2025) et dans les CPER (2015-2020 et 2020-2027) avec un grand volet rénovation énergétique. Les cibles suivantes sont atteintes pour la performance énergétique du bâti (hors activité) : B en rénovation, A en neuf. Les enquêtes de gestion du patrimoine sont renseignées en temps et en heure.

Objectifs :

- Faire un état des lieux des démarches d'intégration des enjeux de DD&RS dans les cahiers des charges sur le bâti.
- Mettre en place une procédure pour systématiser et harmoniser la prise en compte des critères durables : environnementaux, sociaux et de performance énergétique dans les opérations de construction, gros entretien et renouvellement (GER)
- Intégrer un volet DD&RS dans les schémas directeurs (SDIA, SPSI, SDMS...) et suivre les actions (remontées d'indicateurs, de réalisation)

Indicateurs : part des cahiers des charges intégrant des critères environnementaux et sociaux et % de la valeur de jugement des offres

Pilote : Direction du Patrimoine

Autres contributeurs : Vice-Président, Transitions, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO et externes

Livrables : Etat des lieux : 2025 / SPSI avec critères DD&RS : 2026

🎯 **Cibles de l'Etat : 2027 : stratégie environnementale dans 100% des SPSI, - 7,5% de surfaces bâties, 100% des parkings > 1500m² équipés d'ombrières avec production d'énergies renouvelables.**



4.1.3 Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs

Un plan de mobilité est actuellement en cours d'élaboration à l'UBO en concertation avec les parties prenantes pour permettre un diagnostic des usages à l'UBO, aussi bien des personnels que des étudiants et proposer un plan d'action. En parallèle, un travail est réalisé avec la Direction des Affaires Financières pour mettre à jour un guide mission qui intégrera des critères DD&RS et encouragera les déplacements moins carbonés. Celui-ci sera partagé avec SEA-EU, la DEVE (Erasmus) et la DPI en vue d'une harmonisation. On peut noter que quelques services mettent à disposition de leurs personnels des vélos (électriques ou non) en remplacement des voitures.

Objectifs :

- Faire valider le plan de mobilité et suivre sa mise en œuvre, en lien avec la stratégie territoriale
- Mettre à jour le guide mission en y ajoutant des préconisations en matière de déplacements plus vertueux. Le diffuser largement.

Indicateurs : évolution de la part modale (type de mode de transport utilisé), taux de renouvellement du parc automobile

Pilote : Vice-Président Transitions

Autres contributeurs : Direction du Patrimoine, Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières, SEA-EU, DPI, DEVE (Vie de campus)

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Plan de mobilité : 2024, Liste des actions incitatives pour utiliser les transports alternatifs : 2025, Guide missions : 2024

🎯 **Cibles de l'Etat : +25% de télétravail en 2027, -30% de dépenses liées aux déplacements professionnels vs 2019, -30% de trajets réalisés en avion versus 2019.**

4.1

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



4.1.4 Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes

Le service Patrimoine est en train de mettre en place un système de compteurs reliés à une plate-forme permettant de créer des graphiques illustrant nos consommations de fluides (chauffage, électricité et eau) par bâtiment. L'objectif étant que ces graphiques (widgets) puissent être diffusés sur les écrans d'information dans les composantes de manière à sensibiliser les usagers sur leurs consommations et de mettre en place des plans d'action.

Objectifs :

- Finaliser la mise en place du dispositif de comptage
- Analyser les données et mettre en place des plans d'actions d'optimisation des équipements et de réduction des consommations
- Sensibiliser les usagers

Indicateurs : Consommation globale en énergie finale kWhEF/m²/an, niveau de réduction des consommations

Pilote : Direction DD&RS

Autres contributeurs : Direction Patrimoine, DSIUN, Composantes, Laboratoires, SGPT, Vice-Président Transitions

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Tableaux de bord de suivi des énergies et widgets : 2025 / Plans d'action : 2026

🎯 **Cibles de l'Etat : 2027 : -25% de consommation énergétique des bâtiments tertiaires par rapport à 2022, pas de chauffage au-delà de 19 degrés, suppression de l'obligation d'eau chaude dans les sanitaires, extinction de l'éclairage extérieur entre 22h et 6h du matin et lutte contre la pollution lumineuse.**



4.1.5 Réduire et optimiser la consommation d'eau

L'UBO s'est engagée dans le programme ECOD'O en lien avec CCI du Finistère. Ce dispositif est financé, entre autres, par l'Agence de l'eau, la Région Bretagne, l'ARS, la Dreal et le département du Finistère et nous donne l'opportunité de réaliser un diagnostic de nos consommations en eau dans nos campus. Trois sites ont été ciblés pour commencer fin 2024 : l'UFR Sciences et Technique, l'UFR Médecine et le Pôle Jakez Helias.

Objectifs :

- Réaliser un diagnostic sur les 3 sites
- Elaborer un plan d'actions de gestion de la consommation d'eau dans une logique d'économie d'eau et d'utilisation des eaux non conventionnelles
- Etendre aux autres sites

Indicateurs : Consommation d'eau en m³/an, et par bâtiment. Evolution en m³ sur une période donnée à périmètre équivalent par type d'usage.

Pilote : Direction DD&RS

Autres contributeurs : Direction Patrimoine, DSIUN, Composantes, Laboratoires, Vice-Président Transitions

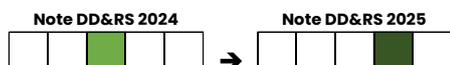
Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Relevés des consommations : 2024 / Schéma de circulation des eaux : 2024 / Plan d'action : 2025

🎯 **Cible de l'Etat : 2027 : -15% de consommation d'eau potable par rapport à 2022.**

4.2

Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)



4.2.1 Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement)

Les effluents liquides organiques issus des activités classiques de l'établissement sont évacués vers le réseau public d'assainissement. Une cuve de récupération des effluents organiques du laboratoire d'anatomie a été installée en 2018, afin de faire retraiter ces déchets via une filière d'élimination adaptée (3 m3 d'effluents ont été collectés et retraités en 2023) et d'éviter que des substances organiques et chimiques soient déversées dans le réseau d'assainissement public.

Objectifs :

- Recenser les autres sources potentielles d'effluents organiques liquides issus des activités spécifiques des laboratoires
- Poursuivre le suivi de la qualité des rejets et le respect de la réglementation adaptée à la qualité des eaux usées
- Poursuivre le diagnostic de la conformité réglementaire en matière d'effluents

Indicateurs : % des effluents traités

Pilote : Direction Patrimoine (eaux usées), Direction SST (autres effluents organiques)

Autres contributeurs : Vice-Président Transitions, SGPT, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : A partir de 2025 : Document formalisant la politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement : / Arrêté de déversement des eaux usées dans le réseau d'assainissement public / Repérage des réseaux, Plan d'action de traitements des effluents.

4.2.2 Réduire, réutiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères

Une nouvelle organisation de la gestion des déchets dits banals est en cours de mise en œuvre et permettra de mettre en place des îlots de tri prévoyant un flux pour les emballages carton, plastique et aluminium en plus du flux tout venant et du flux papier. Une gestion améliorée des biodéchets y sera adossée. Les dispositifs actuellement en place sont la collecte des déchets tout venant, la collecte sélective du papier sur certains sites, et le compost des biodéchets.

Objectifs :

- Mettre en place le tri sélectif des 3 flux : papier, tout venant et recyclable (carton, aluminium et plastique) sur tous les sites de l'UBO
- Mettre en place un dispositif pour améliorer la gestion des biodéchets.
- Former et sensibiliser les usagers et les agents d'entretien aux dispositifs mis en place
- Suivre le bilan des valorisations et mettre en place des actions pour les améliorer

Indicateurs : Quantités de déchets assimilés aux ordures ménagères, par nature et par usagers. % de déchets en filière et valorisés.

Pilote : Direction Patrimoine

Autres contributeurs : Direction DD&RS, Vice-Président Transitions

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Tableau de bord par site et par nature des déchets assimilés aux ordures ménagères. 2024 / Plan d'action de tri, réutilisation, valorisation matière, valorisation énergétique des déchets : 2025.

🎯 Cibles de l'Etat : Respect de l'obligation de tri à la source dit « 8 flux » et mise en place du tri à la source en 2024.

4.2

Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)



4.2.3 Réduire, réutiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux

L'UBO suit depuis une vingtaine d'années les quantités de déchets dangereux générés par ses activités (déchets chimiques et biologiques DASRI) qui sont collectés et orientés vers des filières de retraitement adaptées. Depuis 2023, le logiciel national track-déchets mis en place par le MTES permet la traçabilité numérique des déchets tout au long de leur circuit de traitement. Cela représentait environ 33,76 tonnes en 2023. Un certain nombre de collecteurs de piles sont également répartis dans les composantes de l'UBO pour entrer en filière de revalorisation, mais pour le moment il n'y a pas de déploiement harmonisé.

Objectifs :

- Définir une stratégie pour les piles (assimilé déchets dangereux)
- Affiner le tableau de bord de suivi opérationnel (par site, laboratoires, service producteur de déchets) pour diminuer les quantités de déchets dangereux produits.
- Mettre en place des actions d'information et de communication, voire de formation, auprès des métiers concernés
- Mettre en place un plan d'actions de réduction/optimalisation/traitement

Indicateurs : Quantités de déchets dangereux hors D.E.E.E. produits par site et par nature. Evaluation de la part des déchets dangereux traités par les filières adéquates

Pilote : Direction SST

Autres Directions : SGPT, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Tableau de bord par site et par nature des déchets dangereux hors D.E.E.E : 2025 / Plan d'action et tableau de bord par type de déchets dangereux hors D.E.E.E. : 2026



4.2.4 Réduire, réutiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.

Aujourd'hui une partie des déchets DEEE sont collectés par la société Ecotri D3E dont le siège est à Fouesnant (29) et qui emploie 80% de personnes en situation de handicap afin de les démanteler et d'en extraire les différents composants et fractions en vue de les dépolluer et de les valoriser. Le service de la DSIUN a également donné quelques ordinateurs usagés à l'association OBI 1 pour leur donner une deuxième vie mais cela reste très ponctuel. Un des problèmes qui se pose cependant est l'absence de maîtrise sur la fin de vie des appareils informatiques une fois qu'ils sont mis en circulation.

Objectifs :

- Réaliser un inventaire des équipements électriques et électroniques de l'établissement (neufs, en fin de vie, en réseau, ...)
- Réaliser des actions d'information et de communication, voire de formation, auprès des métiers concernés
- Etablir un plan d'action de réduction/optimalisation/traitement de ces déchets

Indicateurs : Quantités de déchets DEEE produits par site et par nature, part des DEEE recyclés et/ou réutilisés par site et par nature

Pilote : Direction Patrimoine

Autres contributeurs : Direction des systèmes informatiques, SGPT, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Tableau de bord par nature des déchets D.E.E.E : 2025 / Plan d'action et tableau de bord par type de Déchets D.E.E.E : 2026

4.2

Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)



4.2.5 Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique

La Direction Patrimoine assure la maintenance des installations de ventilation de l'UBO. Parmi ces installations on peut citer les sorbonnes, hottes aspirantes, bras orientables aspirants des laboratoires. Il y environ 220 sorbonnes sur nos campus et 25 hottes et bras. Des vérifications réglementaires pilotées par le service SST sont réalisées tous les ans par un prestataire agréé. Elles ont pour objectif de vérifier le niveau de sécurité de ces sorbonnes, hottes et bras pour les utilisateurs. Les actions correctives à mener sont assurées par la Direction Patrimoine. Ces équipements ne sont pas équipés de système de filtration des rejets.

Objectifs :

- Lister précisément le nombre d'équipements et de pratiques pouvant générer une pollution atmosphérique
- Réaliser des actions d'information et de communication, voire de formation, vers les métiers concernés ou lors de situation sanitaire dégradée
- Identifier les meilleures pratiques d'usage, les mettre en œuvre et en assurer le suivi

Indicateurs : caractéristiques physico-chimiques des émissions (SO₂, NO_x, Dioxines, débit...) par point d'émission avec le cas échéant la répartition temporelle pour la qualité de l'air intérieur O/N% des points émissions réglementaires analysés (et/ou traités), % de non-conformités traitées

Pilote : Direction Patrimoine

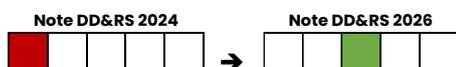
Autres contributeurs : Direction SST, SGPT, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Inventaire des points d'émissions : 2025
/ Tableau de bord et plan d'action de traitements des émissions : 2026

4.3

Développer une politique en faveur de la biodiversité



4.3.1 Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement

L'UBO est engagée dans le Plan Biodiversité de Brest Métropole et adhère notamment à la démarche « zéro phyto » depuis 2018. Des initiatives spontanées en faveur de la biodiversité ont également été mises en place dans certaines composantes comme le PJH qui est labellisé « refuge LPO », d'autres projets de prairies fleuries à partir de semences locales sont en projet. Toutefois il n'existe pas de politique harmonisée autour de la biodiversité.

Objectifs : Créer un groupe de travail pour :

- Réaliser un diagnostic de la biodiversité sur nos campus incluant une cartographie des parties prenantes du sujet biodiversité
- Formaliser ce qu'est une gestion responsable des espaces verts en une charte
- Favoriser les innovations en matière de biodiversité (réponse à l'AAP ITI Feder)
- Rendre publique la prise en compte et/ou l'amélioration de la biodiversité (panneaux,)

Indicateurs : % de voiries et parkings / total des espaces extérieurs, % surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts

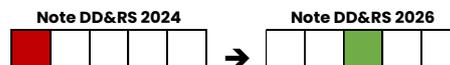
Pilote : Direction du Patrimoine

Autres contributeurs : Direction DD&RS, Vice-Président Transitions

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Diagnostic Biodiversité : 2025
Charte de la biodiversité : 2026 / Document d'engagement favorisant la biodiversité : 2026

🎯 Cibles de l'Etat : 2027 : 100% des sites engagés dans une démarche de biodiversité (label), surface désimperméabilisée ou renaturée supérieure à la surface artificialisée dans 100% des nouveaux projets.



4.3.2 Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement

Il existe de nombreux exemples d'actions de l'UBO en faveur de la biodiversité à l'extérieur de l'établissement. A l'occasion du Congrès d'Intégration des Savoirs pour un Océan Durable 2024, notre université a signé un accord de coopération avec l'Université du Costa Rica. Cet accord permettra une collaboration renforcée dans les domaines liés à l'océan, tels que la biodiversité marine. On peut également citer le Laboratoire de Géoarchitecture qui chef de file du projet européen "DarkER Sky" qui vise à réduire la pollution lumineuse et accroître la biodiversité et la connectivité écologique en mer du Nord.

Objectifs :

- Recenser l'ensemble des actions en faveur de la biodiversité sur les différentes échelles de territoires
- Mettre en place un suivi d'impact et d'amélioration continue

Indicateurs : Nombre d'actions et de projets mis en œuvre sur les territoires, % d'actions suivies dans la durée sur les différentes échelles territoriales -local, national.

Pilote : Direction DD&RS

Autres contributeurs : Vice-Président Transitions, Composantes, Laboratoires

Livrables : Conventions partenariales, fiches-projets, document d'engagements ou de politique en faveur de la biodiversité à différentes échelles territoriales : 2026

4.4

Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre (sur l'ensemble de la chaîne de valeur "du champ à l'assiette")



4.4.1 Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)

Cet objectif est partagé avec le Schéma Directeur de la Vie Etudiante et de campus et part du constat qu'il faudrait améliorer l'offre alimentaire pour les étudiants et les personnels (brestois ? ou tous les campus ?). La volonté ici est d'apporter une offre abordable, équilibrée et adaptée aux horaires et contraintes des usagers.

Objectifs : Créer un groupe de travail alimentation durable pour :

- Réaliser un diagnostic services d'alimentation actuels
- Cartographier les parties prenantes de l'alimentation sur nos campus
- Formaliser et mettre en place un plan d'action avec indicateurs de suivi. (Ex : enquêtes de satisfaction)

Indicateurs : % des usagers pouvant avoir recours à une alimentation collective responsable, % des produits de qualité et durable / total (en poids)

Pilote : Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

Autres contributeurs : DEVE, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Diagnostic de l'offre alimentaire du campus : 2025 / Plan d'action : 2026 / Cahier(s) des charges (gestion propre et gestion déléguée) : 2026 / Enquête : 2027



4.4.2 Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement)

Certaines composantes intègrent au cahier des charges de leurs prestations de repas externes des critères en termes d'offre végétarienne ou de vaisselle réutilisable, sans que cela ne soit généralisé pour le moment. Les conclusions du projet Cool Food Pro porté le par LEGO pourrait nous apporter des éléments de connaissances sur la question.

Objectifs : Le groupe de travail alimentation durable aura également pour objectif de :

- Cartographier les prestataires externes engagés dans une démarche d'alimentation responsable à proximité de tous nos campus
- Formaliser un cahier des charges pour tout l'établissement pour les prestataires de services externes pour imposer des démarches d'alimentation responsable.
- Informer et suivre leur application

Indicateurs : % des produits de qualité et durable / total (en poids), % des partenaires engagés par site / total

Pilote : Vice-Présidente Vie de campus et Qualité de vie au travail

Autres contributeurs : DEVE, Vice-Président Transitions, Direction DD&RS

Autres parties prenantes : Communauté UBO

Livrables : Documents d'engagement, comptes rendus, rapports d'activités annuels des partenaires, enquêtes de satisfaction : 2026

🎯 Cibles de l'Etat : 0 plastique à usage unique à partir de 2023, mise en place de consignes, 100% de respect d'offre quotidienne végétarienne en cas de choix multiple, respect de la loi EGALIM, -25% de déchets en 2027 vs 2023.